

**ALLOCUTION DE CLOTURE
DE M. BERNARD FRESARD
PRESIDENT DE L'AFCA-CIAL**

**ASSEMBLEE GENERALE
ANGERS – TERRA BOTANICA
VENDREDI 8 JUIN 2012**



ANGERS, LE 8 JUIN 2012

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Je suis très heureux de vous accueillir au parc Terra Botanica qui nous rappelle que nous sommes ici, à Angers, au cœur du pôle de compétitivité français du Végétal. Nous avons ainsi décidé d'orienter notre assemblée générale sur les plantes et leur intérêt pour la nutrition animale et je remercie très chaleureusement Monsieur Denis BELLENOT de nous avoir apporté cet éclairage très utile sur les extraits de plantes qui participent grandement aux innovations actuelles du secteur de la nutrition animale.

Je tiens également à, remercier tout spécialement Monsieur Hervé LE MIGNON, administrateur de l'AFCA-CIAL pour la société CCMA, qui s'est particulièrement investi dans l'organisation de cette assemblée dans sa région et à qui nous devons une grande partie de la réussite de cette journée.

L'an dernier, nous fêtons les 70 ans de l'AFCA-CIAL et je m'étais alors félicité de la vitalité de notre syndicat. Le nombre d'entreprises adhérentes augmente chaque année et nous nous impliquons de plus en plus en vue de répondre à leurs attentes, notamment en matière d'évolution réglementaire.

En 2011, l'AFCA-CIAL a également rejoint l'association OQUALIM qui fédère les actions relatives à la qualité et à la sécurité sanitaire dans le secteur de la nutrition animale. L'AFCA-CIAL y apporte, aux côtés de COOP de France Nutrition Animale et du SNIA, son expertise sur les compléments, notamment prémélanges et aliments minéraux.

Je tiens ainsi à saluer chaleureusement mes confrères Jean-Luc CADE, Président de COOP de France Nutrition Animale, et Alain GUILLAUME, Président du SNIA.

Les démarches d'OQUALIM sont aujourd'hui de deux ordres :

Le référencement des usines correspondant à leur certification du respect des exigences d'un des guides de bonnes pratiques de la profession : aliments minéraux, prémélanges ou aliments composés. La certification du guide aliments minéraux a démarré il y a un peu plus d'un an et il y a déjà 13 usines certifiées, représentant plus de 61% du tonnage national. La certification du guide prémélanges a commencé il y a six mois et six usines sont certifiées, représentant environ 45% du tonnage national. D'autres usines seront certifiées courant 2012 montrant l'intérêt de la profession pour cette démarche. Au sein d'OQUALIM, un travail est également engagé pour rationaliser le nombre d'audits dans les entreprises. Cela débouchera notamment sur la mise en place d'un guide de bonnes pratiques unique pour l'ensemble du secteur de l'alimentation animale en France, à partir de l'expertise des trois guides de bonnes pratiques actuels. Ce travail doit également s'accompagner de la mise en œuvre d'une reconnaissance mutuelle avec les autres systèmes de certification étrangers.

La deuxième grande démarche d'OQUALIM est l'animation de plans d'autocontrôles mutualisés sur les contaminants. C'est ainsi que l'Observatoire AFCA-CIAL sur les métaux lourds et dioxines-PCB qui fonctionnait depuis 2002 a cédé la place il y a deux mois au plan « autocontrôles compléments » au sein d'OQUALIM. Ce plan, complémentaire de celui des aliments composés, est adapté aux fabricants de prémélanges, d'aliments minéraux et autres compléments.

Il regroupe déjà 32 entreprises participantes qui représentent plus de 80% de la production française de prémélanges, plus de 70% des aliments minéraux et spécialités nutritionnelles et près de 60% des aliments liquides.

Je me félicite du fort engagement des adhérents de l'AFCA-CIAL dans ces démarches et invite ceux qui hésiteraient encore à venir bénéficier de cette expertise commune et participer à l'effort collectif d'amélioration continue de la qualité sanitaire de nos produits.

L'AFCA-CIAL est amenée à conduire de plus en plus de dossiers pour défendre la profession au service de l'élevage français et cette vitalité des actions de l'AFCA-CIAL traduit ainsi les difficultés de certains métiers.

Les tonnages d'aliments minéraux ne progressent plus depuis environ 10 ans. C'est notamment le cas en 2011 malgré une hausse des prix du lait et de la viande bovine.

On est en droit de s'interroger sur les préconisations faites dans de nombreuses publications destinées aux éleveurs de vaches laitières recommandant d'apporter 100 grammes d'aliment minéral par jour quand l'équilibre de la ration nécessaire à la production de lait est à au moins 200 grammes et qu'un mode d'emploi précise les quantités !

Cette impasse sur l'équilibre minéral de l'alimentation des animaux pourrait coûter cher aux éleveurs à l'avenir alors que, plus que jamais, l'élevage français doit améliorer sa compétitivité.

J'avais eu l'occasion, lors de notre assemblée générale de l'année dernière, de rappeler l'importance des suppléments nutritionnels pour les filières d'élevage en France, notamment en production bovine. Malheureusement, la nécessaire évolution de la législation européenne sur le sujet demeure bloquée et l'exception française de ces produits semble désormais condamnée, en tout cas dans leur possibilité actuelle d'apport accru de vitamines ou d'oligo-éléments.

Il faut donc se préparer à faire évoluer la composition de ces produits au sein de la famille réglementaire européenne des aliments diététiques. L'AFCA-CIAL demeurera néanmoins vigilante sur les pratiques de terrain à la fois en France et ailleurs en Europe afin que l'adaptation des produits se fasse partout dans une concurrence loyale.

En matière de prémélanges, les firmes services françaises sont également confrontées à l'érosion des volumes nationaux mais peuvent parfois compenser par le développement de leurs marchés export compte tenu de l'excellence française du savoir-faire en nutrition animale.

Enfin, la production d'aliments liquides a connu une progression en 2011 par rapport à 2010, essentiellement du fait de la période de sécheresse printanière qui a poussé certains éleveurs à compenser l'utilisation de fourrages de moindre qualité par cet aliment riche en énergie et azote digestibles.

Je vous laisse le soin de trouver dans notre rapport d'activité une information plus détaillée sur l'activité des adhérents de l'AFCA-CIAL ainsi que sur les principaux dossiers, toujours plus nombreux, conduits par notre syndicat au cours de l'année écoulée et de ce début d'année 2012.

Je remercie les permanents de l'AFCA-CIAL, Anne, Muriel et François, pour le travail qu'ils effectuent avec efficacité. Un merci particulier à François dont nous connaissons tous la compétence et la rigueur.

Merci à l'ensemble des administrateurs, aux membres du Bureau ainsi qu'aux participants des commissions et groupes de travail techniques pour leur présence aux nombreuses réunions et leur implication dans la vie de l'AFCA-CIAL.

Je souhaite que toutes nos entreprises adhérentes s'engagent dans ces actions collectives, notamment par la certification des guides de bonnes pratiques et la participation à OQUALIM.
Pour des filières animales plus sûres et plus fortes dans notre pays, tout le monde doit aller dans le même sens !

Nos dirigeants politiques qui font le constat de l'exemple allemand en matière de compétitivité doivent tout mettre en œuvre pour favoriser la compétitivité française en aidant notamment nos petites et moyennes entreprises à bénéficier de conditions de coût social plus favorables et de contraintes réglementaires proportionnées.

La qualité de nos produits n'est en effet plus à démontrer.
Il ne manque qu'un peu d'oxygène pour que le savoir-faire français dans nos métiers relève les défis du futur !

Cela se fera par un travail en concertation de l'ensemble de la profession sur les enjeux qui nous rapprochent. C'est pourquoi, je tiens à saluer tout particulièrement les autres organisations françaises de la nutrition animale, SNIA, COOP de France Nutrition Animale et SYNPA, ainsi que RESEDA ou nos organisations européennes, FEFAC, EMFEMA et FEFANA.

Je vous remercie également vous tous qui nous avez fait l'amitié d'être des nôtres aujourd'hui et vous invite à poursuivre nos discussions lors du déjeuner qui précèdera la visite du parc Terra Botanica pour ceux qui restent avec nous.

BERNARD FRESARD
ANGERS, LE 8 JUIN 2012